DEPARTEMENT REGION DE LA GUADELOUPE



Direction de l'Education

2 0590.26.59.63 /0590.41.11.72

DEMANDE DE DEROGATION COMMUNALE

2025-2026

Date limite de dépôt des demandes est le 01 avril 2025

Nom et Prénoms : Sexe : F	ENFANT
Adresse: Code postal: Niveau scolaire actuel: Etablissement scolaire souhaité: Frères et Sœurs scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de Baie-Mahault: OUI NON RESPONSABLE LEGAL 1 Nom: Prénoms: Date de naissance: Adresse: Code postal: Ville: Profession: Téléphone: Bureau: Enail: RESPONSABLE LEGAL 2 Nom: Signature: Code postal: Ville: Profession: Téléphone: Bureau: Enail: Adresse: Code postal : Nom: Signature: Cadre réservé à l'Administration Avis: Sexpliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le Signature: Cadre réservé à l'Administration Avis: Sexponsable Défavorable Ecole d'affectation: Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de le Cenfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans limite des places dispontibles.	Nom et Prénoms :
Code postal :	Sexe : F
Niveau scolaire actuel :	Adresse:
Préres et Sœurs scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de Baie-Mahault : OUT	Code postal :Ville :
RESPONSABLE LEGAL 1 Nom:	Niveau scolaire actuel : Etablissement scolaire souhaité :
Nom:	Frères et Sœurs scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de Baie-Mahault : OUI □ NON □
Date de naissance :	RESPONSABLE LEGAL 1
Date de naissance :	Nom · Prénoms ·
Adresse:	
Code postal:	
Profession: Téléphone: Bureau: RESPONSABLE LEGAL 2 Nom: Prénoms: Date de naissance: Adresse: Code postal: Ville: Profession: Téléphone: Bureau: MOTIF DE LA DEMANDE: Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs: (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le Signature: Cadre réservé à l'Administration Avis: Favorable Défavorable Ecole d'affectation : Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.	
Téléphone:	-
RESPONSABLE LEGAL 2 Nom:Prénoms:	
Nom:Prénoms:	Téléphone :
Nom:	
Date de naissance :	
Adresse: Code postal: Profession: Bureau: Email: MOTIF DE LA DEMANDE: Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs: (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le: Signature: Cadre réservé à l'Administration Avis: Favorable Défavorable Ecole d'affectation: Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.	
Code postal :	
Profession: Téléphone: Bureau: MOTIF DE LA DEMANDE: Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs: (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le Signature: Cadre réservé à l'Administration Avis: Favorable Défavorable Ecole d'affectation: Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.	
Téléphone :	-
MOTIF DE LA DEMANDE: Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs : (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le Signature : Cadre réservé à l'Administration Avis : Favorable Défavorable Ecole d'affectation : Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.	Profession:
MOTIF DE LA DEMANDE : Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs : (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le	Téléphone : Bureau :
Rapprochement de fratrie (nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil) Autres motifs : (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le	Email:
□ Autres motifs : (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le	MOTIF DE LA DEMANDE :
□ Autres motifs : (expliquer et joindre justificatif ou lettre de motivation) Baie-Mahault, le	
Baie-Mahault, le	
Avis : Favorable Défavorable Ecole d'affectation :	
Avis : Favorable Défavorable Ecole d'affectation :	Cadua vácamá à 124 durinistration
Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein de droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.	Caure reserve a t Auministration
situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. <u>Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.</u>	Avis : Favorable Défavorable Ecole d'affectation :
La demande de dérogation est examinée en commission et ne peut-être présentée qu'une fois.	situation de la famille de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. <u>Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.</u>

Signature:

Fait à Baie-Mahault, le